

Protection de prêt/ VÉ.

 Protect

Les couvertures essentielles réunies.

Essentiel et Essentiel Plus.

Couvertures groupées : Vie, Invalidité et Perte d'emploi*.



Essentiel et Essentiel Plus.¹

Les programmes Essentiel et Essentiel Plus sont conçus pour protéger vos engagements financiers contre les impacts négatifs d'un événement grave et imprévu. Les couvertures suivantes sont comprises dans les programmes :

- Perte d'emploi
- Invalidité
- Vie

Avantages supplémentaires.

- ✔ Offert aux personnes âgées de 17 à 71 ans
- ✔ Les réclamations ne sont pas imposables
- ✔ Aucun examen ni questionnaire sur la santé n'est exigé
- ✔ Aucune prime supplémentaire pour les fumeurs
- ✔ Peut être résilié en tout temps
- ✔ La prime peut être ajoutée au financement du véhicule

Assistance sans frais :
1 866 475-8864

kia.ca/kiaprotect

Souscription de qualité

Les programmes Essentiel et Essentiel Plus sont souscrits par Co-operators Compagnie d'assurance-vie du Canada et administrés par Services administratifs en assurance collective LGM. Les services de soutien, comme les adhésions, la souscription médicale et l'administration des réclamations, sont offerts par les employés de CUMIS Services Inc., une filiale de Co-operators Compagnie d'assurance-vie. Pour communiquer avec Co-Operators Compagnie d'assurance-vie, composez le 1 855 587-8595 ou visitez le site www.cooperators.ca.

Le présent dépliant ne constitue pas un contrat. Son contenu est fourni à des fins d'information seulement. Les programmes Essentiel et Essentiel Plus proposent plusieurs caractéristiques et avantages fort intéressants qui sont décrits plus en détail dans le certificat d'assurance. Veuillez lire attentivement celui-ci, car il contient les modalités, les définitions et les exclusions des programmes.

¹ La couverture est offerte dans le cadre de l'achat de véhicules Kia. Des conditions d'admissibilité s'appliquent. Les programmes Essentiel et Essentiel Plus sont assujettis à des modalités, conditions, exclusions, limites et autres dispositions. Consultez l'Adhésion à l'assurance collective optionnelle et facultative pour obtenir tous les détails. Communiquez avec votre concessionnaire Kia pour de plus amples renseignements.

* La couverture est optionnelle et facultative.

Source : Statistique Canada, cancer.ca, et clhia.ca



Du mouvement vient l'inspiration

KP-LP-EV-ES-DIGI-B2C-1224-R1F

Les programmes Essentiel et Essentiel Plus comprennent les couvertures suivantes :

Couverture Perte d'emploi.

Le marché du travail est instable, mais les programmes Essentiel et Essentiel Plus peuvent aider. Si vous perdez votre emploi de façon involontaire, vous pourrez dormir sur vos deux oreilles, car pendant que vous cherchez un nouvel emploi, vous aurez droit à un maximum de 6 paiements mensuels par réclamation.

Couvertures offertes :

- † **Essentiel** : jusqu'à 500 \$ par mois
- † **Essentiel Plus** : jusqu'à 1 000 \$ par mois

19,7 : moyenne de semaines sans emploi.

Couverture Invalidité.

L'invalidité physique et l'invalidité psychologique peuvent avoir un impact important sur votre vie.

En cas d'invalidité, les programmes Essentiel et Essentiel Plus, qui sont conçus pour vous aider à vous remettre sur pied, verseraient jusqu'à 6 paiements mensuels par réclamation si vous étiez aux prises avec une limitation fonctionnelle, et ce, peu importe si l'incident s'est produit au travail, à la maison ou ailleurs.

Couvertures offertes :

- † **Essentiel** : jusqu'à 500 \$ par mois
- † **Essentiel Plus** : jusqu'à 1 000 \$ par mois

Au cours de sa vie professionnelle, **un Canadien sur trois** risque de souffrir d'une invalidité pendant plus de trois mois.

Couverture Vie.

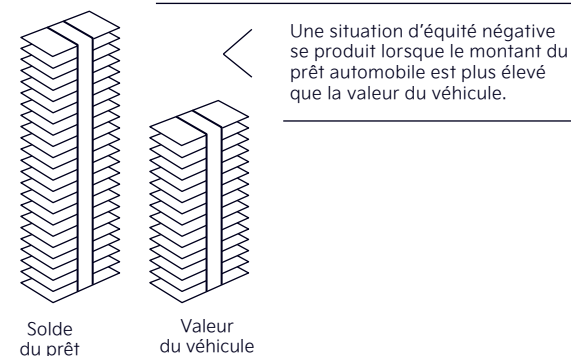
L'équité négative est la différence entre le solde du prêt et la valeur du véhicule au moment de la réclamation.

Les programmes Essentiel et Essentiel Plus aident à protéger votre famille en remboursant ou en réduisant l'équité négative de votre prêt en cas de décès, et ce, jusqu'à concurrence des montants suivants :

Essentiel : jusqu'à 10 000 \$

Essentiel Plus : jusqu'à 20 000 \$

Voici une explication simple



Grâce à la souplesse de la couverture :

Vos proches peuvent décider :

- de garder le véhicule (la valeur du véhicule doit toutefois être payée)
- de le vendre à un particulier ou
- de le remettre à un concessionnaire

Compris avec la couverture Vie, les programmes Essentiel et Essentiel Plus rembourseraient ou réduiraient l'équité négative de votre prêt si vous receviez un diagnostic de maladie mortelle (également appelée la « prestation du vivant »).

Baisse de **9,8 %** du revenu moyen familial des personnes veuves, cinq ans après la perte de leur être cher.

Contactez votre concessionnaire Kia pour obtenir de plus amples renseignements, composez le numéro 1 866 475-8864 ou visitez le site kia.ca/kiaprotect.